

Procédure éditoriale des Publications historiques de l'Est Pour les extérieurs

Phase 1 – Pré-proposition

– L'auteur ou l'éditeur scientifique soumet une pré-proposition d'ouvrage : un argumentaire de 2-3 pages avec table des matières du volume, estimation du nombre de signes, du nombre d'illustrations en couleurs ou en dégradés de gris, **le nombre de nombre de pages en quadrichromie**, et précisions sur le financement (source et montant, cf. infra).

– Cette pré-proposition est examinée par deux experts, choisis par l'équipe de coordination, l'un en son sein, l'autre extérieur. Ces experts pourront suggérer d'emblée des modifications à apporter (réserves à la publication). *Si les auteurs/éditeurs scientifiques les demandent, les expertises leur seront communiquées, de façon anonyme.*

=> sur la base de ces deux avis, le comité de rédaction donne (ou pas) un accord de principe à la publication. L'équipe de coordination choisit alors en son sein un « pilote » chargé de suivre plus particulièrement la publication de ce volume. C'est lui qui assurera l'interface avec l'auteur à toutes les étapes de la publication.

Phase 2 des publications – Préparation de l'ouvrage

1) L'auteur (ou le directeur scientifique du volume) fournit un texte mis aux normes.

2) Ce volume est expertisé par deux relecteurs :

- Un relecteur externe qui donne un avis scientifique : sur la valeur scientifique d'ensemble (cohérence du volume) et les éventuelles modifications à faire
- Le « pilote » qui donne un avis scientifique et vérifie que l'auteur/directeur scientifique a fait son travail de mise aux normes. Si ce n'est pas le cas, il renvoie les textes à l'auteur/directeur scientifique pour qu'il fasse effectivement le travail.

Les relecteurs ont un délai de deux mois pour rendre leur expertise.

3) Phase 3 – Après le retour des expertises et leur transmission au comité de rédaction, celui-ci donne son feu vert (ou pas) pour la publication.

– dès validation de la publication par le comité, un contrat est transmis pour signature à l'auteur par Christelle Creusat.

– Le « pilote » du volume transmet à l'auteur les dernières modifications demandées par les experts et s'assure de leur prise en compte.

– l'auteur envoie à Christelle Creusat crulh-publications-historiques-est-contact@univ-lorraine.fr :

- le contrat signé
- une illustration de couverture avec le formulaire relatif à l'exploitation des droits de l'image (attestation qu'elle est libre de droits ou que les droits ont été payés)
- Le texte définitif du volume (incluant un index). **Il ne doit plus être modifié ensuite (sauf correction de coquilles éventuelles sur les épreuves), car les modifications du nombre de pages sont très lourdes à gérer sur In-Design.**
- Les adresses mails des auteurs des articles, en vue des échanges sur les épreuves.

– après mise en forme, un jeu d'épreuves est envoyé à l'auteur / éditeur scientifique et aux auteurs des articles. Seules les corrections minimales de forme sont acceptées à ce stade.

Financement des publications :

Une demande de publication doit inclure le financement du volume.

Lorsque l'auteur/directeur scientifique est membre du CRULH (titulaire ou associé), il doit fournir seulement le montant nécessaire à l'impression du volume.

Pour les membres extérieurs au CRULH, un apport de 2000 € pour un volume « normal » tiré à **150 (mettre le chiffre habituel)** exemplaires. Une contribution supérieure peut être demandée si le nombre de pages, d'images ou de pages en quadrichromie est exceptionnel. Une facture sera établie dans tous les cas.

NB : ce tarif de 2000 € ne correspond pas seulement à l'impression, mais inclut aussi le travail éditorial et de gestion réalisé pour la publication du volume.

Pour les membres internes ou associés du CRULH, prendre contact avec l'équipe de coordination Le montant est calculé par rapport au nombre d'exemplaires, nombre de pages + pages couleurs.

Il change d'un ouvrage à l'autre. Pour connaître le montant précis, il faut demander un devis.

Voici les prix pour un tirage à 100 exemplaires :

- couverture : 0.76 € / ex
- dos carré collé : 1 € / ex
- pages couleurs : 0.10 € / page * nombre ex
- pages NB : 0.015 € / page * nombre ex.

Distribution de volumes gratuits (ce point sera précisé dans le contrat avec l'auteur / éditeur scientifique) :

- essais et sources : 10 pour l'auteur / éditeur scientifique
- collectifs : 3 aux directeurs scientifiques + 1 à chaque auteur d'article
- 10 volumes envoyés pour promotion aux revues et plate-formes de compte-rendus (liste à déterminer avec l'auteur pour chaque volume).